

SESSION PLÉNIÈRE DES 13 ET 14 AVRIL 2023

Vœu relatif à la persécution des chrétiens dans le monde

Auteur du vœu : Marcel Le Moal, Florence Abadie, Aymar De Gouvion Saint Cyr

Groupe Union du Centre et de la Droite

Malgré l'importance que revêt de la défense des minorités dans les sociétés occidentales, on entend peu parler de la situation dramatique des chrétiens au Moyen-Orient, en Afrique et ailleurs dans le monde et de leur perte de droits ; à l'exception de la période des fêtes de Noël, ou lorsque surviennent des circonstances dramatiques, telles que des attentats envers ces communautés, les chrétiens d'Orient sont moins considérés médiatiquement que peuvent l'être d'autres communautés, elles aussi opprimées.

Dans plusieurs pays, ces chrétiens sont pourtant souvent les derniers à tisser des liens sociaux supra-confessionnels, grâce à leur tissu scolaire et hospitalier, dans des pays menacés de division et d'effondrement. Ils y subissent pourtant des persécutions que nous ne pouvons que dénoncer.

Au cours des dernières années, ils ont été totalement écrasés entre le marteau islamiste et l'enclume autoritaire, comme cela a pu être le cas en Syrie, en Égypte, en Irak... De telles persécutions ont des répercussions terribles, notamment sur la jeunesse. Les universités se vident, les chrétiens y étaient pourtant très présents.

Mais il s'agit d'un phénomène mondial d'une ampleur considérable. Plus de 360 millions de chrétiens sont persécutés dans le monde principalement en Asie et en Afrique. Dans soixante-seize pays, la persécution des chrétiens est particulièrement forte. C'est presque deux fois plus qu'il y a trente ans !

En un an, d'octobre 2021 à septembre 2022, 5 621 chrétiens ont été tués, soit quinze par jour ; 5 529 enlevés ; 4 542 emprisonnés et 2 110 églises ont été la cible d'attaques.

La France se doit d'être aux côtés des chrétiens persécutés pour empêcher de nouveaux crimes, défendre les droits de l'Homme et lutter contre l'obscurantisme.

Ainsi nous formulons le vœu suivant auprès du Ministre des affaires étrangères :

Le Conseil Départemental demande que l'Etat mette en place les mécanismes diplomatiques nécessaires pour protéger les chrétiens d'Orient et d'ailleurs pour mettre fin aux persécutions que subissent ces derniers partout à travers le monde.

Marcel LE MOAL



Florence ABADIE



Aymar DE GOUVION SAINT CYR



Vœu relatif à la défense des droits humains universels

L'égalité est une valeur fondatrice de la République. Plus qu'un slogan, elle revendique l'absence totale de discrimination et de persécution. L'oppression et la persécution de groupes ou de minorités sont, dans nos sociétés démocratiques et libres, une idée insupportable. Elles sont totalement contraires aux valeurs fondamentales qui ont permis l'émergence d'une Europe unie, rassemblant les États et les peuples par-delà les différences.

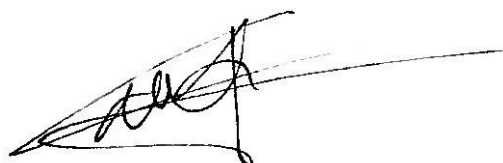
Femmes en Iran et en Afghanistan, chrétiens d'Orient, Rohingyas, Ouighours, personnes LGBT, opposants politiques au pouvoir en place, défenseurs de la démocratie, des droits humains ou de l'environnement, syndicalistes, journalistes : à travers le monde, trop nombreux sont celles et ceux qui sont victimes de la persécution et de l'oppression d'États autoritaires ou de groupes paramilitaires pour ce qu'ils sont.

La France, fidèle aux valeurs de la déclaration des droits de l'Homme et du citoyen et de la déclaration universelle des droits de l'Homme, doit être en pointe dans le combat pour protéger ces groupes, minorités ou professions. Notre pays ne peut détourner le regard face aux intimidations, aux brimades, aux violences ou aux massacres, aux intimidations qui nient, chaque jour, un peu partout sur notre planète, le droit aux êtres humains de vivre libres et d'exercer pleinement leurs droits. L'État se doit d'être à la hauteur de sa tradition d'accueil et respecter scrupuleusement le droit à l'asile des personnes persécutées sur leur territoire.

Le Conseil départemental adresse ce vœu au ministre chargé des Affaires étrangères, afin que l'État mette en place les mécanismes diplomatiques nécessaires pour protéger les groupes et minorités victimes d'oppression et de persécution à travers le monde, en lien permanent avec les instances internationales, l'ONU notamment.

Pour le groupe de Gauche, socialiste et citoyen,

Ludovic Coulombel, vice-président

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Ludovic Coulombel', written over a horizontal line.

Vœu relatif à la défense des droits humains universels

L'égalité est une valeur fondatrice de la République. Plus qu'un slogan, elle revendique l'absence totale de discrimination et de persécution. L'oppression et la persécution de groupes ou de minorités sont, dans nos sociétés démocratiques et libres, une idée insupportable. Elles sont totalement contraires aux valeurs fondamentales qui ont permis l'émergence d'une Europe unie, rassemblant les États et les peuples par-delà les différences.

Femmes en Iran et en Afghanistan, chrétiens d'Orient et d'ailleurs, Rohingyas, Ouïghours, personnes LGBT, opposants politiques au pouvoir en place, défenseurs de la démocratie, des droits humains ou de l'environnement, syndicalistes, journalistes : à travers le monde, trop nombreux sont celles et ceux qui sont victimes de la persécution et de l'oppression d'États autoritaires ou de groupes paramilitaires pour ce qu'ils sont.

La France, fidèle aux valeurs de la déclaration des droits de l'Homme et du citoyen et de la déclaration universelle des droits de l'Homme, doit être en pointe dans le combat pour protéger ces groupes, minorités ou professions. Notre pays ne peut détourner le regard face aux intimidations, aux brimades, aux violences ou aux massacres, aux intimidations qui nient, chaque jour, un peu partout sur notre planète, le droit aux êtres humains de vivre libres et d'exercer pleinement leurs droits. L'État se doit d'être à la hauteur de sa tradition d'accueil et respecter scrupuleusement le droit à l'asile des personnes persécutées sur leur territoire.

Le Conseil départemental adresse ce vœu au ministre chargé des Affaires étrangères, afin que l'État mette en place les mécanismes diplomatiques nécessaires pour protéger les groupes et minorités victimes d'oppression et de persécution à travers le monde, en lien permanent avec les instances internationales, l'ONU notamment.

Pour le groupe de Gauche, socialiste et citoyen,

Ludovic Coulombel, vice-président

